

MISSION GPV
LYON-LA DUCHÈRE



GRAND PROJET DE VILLE
LYON-LA DUCHÈRE

OUVRIR, REUNIR...
FAIRE LA VILLE

PROJET JANVIER 2004



OUVRIR, REUNIR... FAIRE LA VILLE

Belvédère surplombant la Saône, lien entre Lyon et l'Ouest lyonnais, La Duchère demeure un site exceptionnel.

Le quartier que nous connaissons est né il y a 40 ans. Des milliers de familles vivent ou ont vécu ici construisant une identité forte et tissant une vie sociale remarquable de richesse. Comme tous les grands ensembles, La Duchère connaît aujourd'hui des difficultés. Les transformations proposées pour y répondre ne sont pas une négation du passé ou de l'existant, mais le signe d'une évolution : quelques décennies ne suffisent pas pour faire la ville. Le Grand Projet de Ville de Lyon-La Duchère se propose de relever ce double défi : faire la ville et ajouter une nouvelle page à l'histoire du quartier.

Une page qui doit s'écrire en tenant compte de préoccupations qui relèvent d'enjeux d'agglomération : la recherche d'équilibre en matière d'habitat ; une stratégie de développement appuyée sur des sites emblématiques parmi lesquels celui de La Duchère.

Une page qui doit s'écrire avec les habitants. Ceux-ci aspirent légitimement à des logements différents et à un cadre de vie de qualité. Dans un même mouvement, nous devons donc :

Ouvrir La Duchère pour en faire un espace de vie plus accessible, plus attractif et mieux équilibré.

Réunir habitants et acteurs pour continuer à nourrir le dynamisme du quartier, résoudre les difficultés sociales, fédérer Balmont, Le Château, Le Plateau et La Sauvegarde autour d'un centre commun.

OUVRIR,
en valorisant la situation de La Duchère dans une relation forte entre Lyon et les plateaux de l'Ouest Lyonnais.

OUVRIR,
en offrant des logements variés, des espaces publics de qualité, pour un quartier plus attrayant et mieux équilibré.

REUNIR,
autour d'un cœur de quartier accessible, vivant, riche de services et de commerces.

REUNIR,
autour d'une vie associative, éducative, économique, culturelle et sportive dynamique.

LE LOGEMENT

Pour des logements adaptés aux demandes des habitants d'aujourd'hui et de demain, un vaste programme de construction commence. Il permet de bâtir plus de 1 500 logements. Dans ce cadre, les bailleurs et les investisseurs privés élaborent des offres nouvelles. Des petits immeubles, ou des maisons de ville remplacent les barres démolies pour libérer du foncier.

EXEMPLE :

> *À LA SAUVEGARDE, 70 LOGEMENTS PROPOSÉS PAR EIFFAGE (ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ, LOCATIF SOCIAL ET PRIVÉ).*

LES COPROPRIÉTÉS

Le manque de logements en locatif privé ou en accession à la propriété est un handicap à la mixité. Il ne facilite pas le changement de statut (de locataire à propriétaire) des duchérois ou la venue de nouveaux habitants. Pour y répondre, les constructions nouvelles offriront une majorité de logements privés. Le Grand Projet de Ville valorise aussi les copropriétés existantes. Un important travail est réalisé avec les instances de copropriétaires.

EXEMPLE :

> *LE PLAN DE SAUVEGARDE DE LA TOUR PANORAMIQUE*

LE CADRE ET LA QUALITÉ DE VIE

La qualité de l'environnement, du cadre de vie est l'un des atouts du quartier. Le Vallon, second parc de Lyon, crée un lien naturel entre Vaise, La Duchère et Ecully. Il sera réaménagé. Le Programme d'Investissement à Court Terme (PICT), première étape du projet urbain, améliore le cadre de vie. Il concerne les aires de jeux, les parkings ou les espaces verts. En parallèle, la propreté et la sécurisation des espaces publics restent des préoccupations quotidiennes. Les commissions cadre de vie " en marchant " permettent d'associer les habitants à cette démarche.

EXEMPLE :

> *DES TERRAINS DE SPORT RÉAMÉNAGÉS POUR LE VALLON ET SAKHAROV.*

LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

Le bon niveau d'équipement du quartier se consolide avec l'implantation d'une agence EDF-GDF, d'un centre d'examen de la CPAM, de la Direction de l'Eau...

Ces services publics ont vocation à servir tout l'Ouest lyonnais : ils traduisent la volonté d'ouverture du quartier.

Faciliter l'accès de tous aux services est également déterminant : la majorité des équipements publics sera rassemblée autour de la future place centrale.

Des formations associent des agents de divers services publics autour de deux objectifs : mieux travailler ensemble et mieux répondre aux besoins des habitants.

EXEMPLE :

> *L'IMPLANTATION DE LA MAISON DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE, POUR SERVIR TOUT LE CANTON.*

LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

Le commerce est un service de proximité indispensable au fonctionnement d'une ville.

Pour l'ensemble des centres commerciaux, un travail de réflexion et d'accompagnement est mené avec les commerçants et les artisans.

Il s'agit de maintenir et de renforcer leur activité : adaptation de l'offre, localisation en rez-de-chaussée...

Le nouveau centre de quartier accueillera des locaux entièrement neufs et mieux adaptés aux attentes des habitants.

L'Etablissement Public d'Aménagement et de Restructuration d'Espaces Commerciaux et Artisanaux (EPARECA) participe au développement de ce projet.

EXEMPLE :

> *LE RACHAT DE LOCAUX COMMERCIAUX.*

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Ouvrir le quartier et créer des liaisons avec son environnement passe aussi par les nouvelles technologies.

Des projets se développent dans le cadre du Programme Lyonnais pour la Société d'Information de la Ville de Lyon (PLSI).

Les centres sociaux et la MJC bénéficient de moyens pour s'équiper de postes informatiques.

La ville équipe chaque école d'une salle multimédia. Dans l'une d'entre elles, un atelier sera ouvert pour les habitants.

EXEMPLE :

> *LA CRÉATION D'UNE CYBERBASE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE*



LES ÉCOLES

Permettre aux enfants d'apprendre dans les meilleures conditions est une priorité. Pour favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des enfants, les écoles et les associations sont épaulées dans leur travail quotidien (soutien à la scolarité...).

L'ensemble des acteurs éducatifs contribue par leurs initiatives à bâtir le Projet Educatif Local (PEL).

La réorganisation des groupes scolaires est parfois nécessaire. Ainsi, l'ouverture d'une nouvelle école Capucines-Bleuets est prévue pour 2006-2007.

EXEMPLE :

> *DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ÉCOLES SONT PROGRAMMÉS ENTRE 2004 ET 2007.*

LA FORMATION ET L'EMPLOI

De multiples actions permettent de rapprocher les Duchérois de l'emploi.

Les associations implantées sur le quartier (OREA, Régie de Quartier, Le Tremplin, MIRLY) accompagnent les personnes en recherche d'emploi, de formation ou d'insertion professionnelle.

L'Equipe Emploi Insertion propose un nouveau service aux habitants, offert par l'ANPE, la ville de Lyon et la Mission Locale.

EXEMPLE :

> *FIL EN FORME, LE CAFÉ EMPLOI OU ENCORE LES ATELIERS BOIS...*



LA VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE, FESTIVE...

Mémoires de quartier, jardins multiculturels, ateliers d'écritures...

Le Grand Projet de Ville soutient la vie culturelle. Son dynamisme repose sur l'engagement fort des habitants.

Ceux-ci élaborent des projets soutenus par le Fonds d'Initiatives Locales.

Les nombreux équipements culturels rayonnent à l'extérieur du quartier (Ciné Duchère, la bibliothèque...).

Certains bénéficient d'une réhabilitation (MJC, Maison de l'enfance et centres sociaux). Les soutenir, c'est poursuivre l'ouverture de La Duchère.

EXEMPLE :

> *BIENNALE DE LA DANSE, D'ART CONTEMPORAIN, FESTIVAL DU DOCUMENTAIRE CINÉ DUCHÈRE...*

LA JEUNESSE ET L'ENFANCE

Ce sont des ressources du quartier : il faut leur offrir des points d'appui solides en terme de loisirs et d'éducation.

Le Projet Social de Territoire (PST), s'appuie sur un travail collectif avec les associations et les habitants.

Il réunit les services de l'action sociale et socio-éducative autour d'objectifs communs : mieux prendre en compte les difficultés des parents, travailler sur les relations entre adultes et jeunes ou mettre en place une veille éducative.

Le Projet pour la Petite Enfance permet aux établissements concernés de travailler ensemble à la construction d'une offre adaptée aux besoins des familles.

EXEMPLE :

> *DES LOCAUX OUVERTS APRÈS LE TEMPS SCOLAIRE (LOCAL CHÂTEAU, CENTRE SOCIAL SAUVEGARDE, MAISON DE L'ENFANCE), FESTIVAL DES ENFANTS...*

LE SPORT

L'attention se porte à la réhabilitation ou à la création de terrains de sport de proximité pour les adolescents. Le pôle sportif du Fort sera développé.

EXEMPLE :

> *UN NOUVEAU GYMNASE, UNE HALLE DES SPORTS DE DIMENSION RÉGIONALE...*



LE PROJET URBAIN DE LA DUCHÈRE EST CONÇU PAR :

L'ATELIER DES PAYSAGES

ALAIN MARGUERIT
PAYSAGISTE DPLG, URBANISTE (MANDATAIRE)

ULRIKE SCHIERMEIER
PAYSAGISTE ASSISTANTE

ALAIN MARGUERIT DÉBUTE SON ACTIVITÉ DE PAYSAGISTE EN 1973 À PARIS. IL FONDE L'ATELIER DES PAYSAGES EN 1980 ET DEVIENT PARALLÈLEMENT PAYSAGISTE CONSEIL DE 1993 À 2002 AUPRÈS DES SERVICES DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES. IL ENSEIGNE À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DU PAYSAGE DE VERSAILLES DEPUIS 1995. L'ATELIER DES PAYSAGES INTERVIENT SUR DES SECTEURS D'ACTIVITÉS AUSSI VARIÉS QUE LES GRANDS PAYSAGES, LES PROJETS DE QUARTIER, JUSQU'À L'AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS : CENTRE VILLE DE VAUX-EN-VELIN, JARDIN ET MONTÉE DE LA GRANDE CÔTE (LYON 1ER), PROJET DE QUARTIER LYON-MERMOZ.

ASSISTÉ DE :

ATELIER BERNARD PARIS

BERNARD PARIS,
ARCHITECTE DESA, URBANISTE
JEAN-MARC FAYEL,
ARCHITECTE DPLG

ATELIER PASCAL GONTIER

ARCHITECTE DPLG, RESPONSABLE
HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

PHILIPPE MASSE

BUREAU D'ÉTUDES CIRCULATION
ET DÉPLACEMENT ETC

2003-2013 : LE TEMPS DU PROJET

Les transformations urbaines prendront du temps. C'est à l'horizon de dix ans que s'achèvera le travail. En 2008, une grande part des actions envisagées sera réalisée. Ce sera le cas de la place centrale et des aménagements qui y sont liés. Les autres réalisations s'échelonneront jusqu'en 2013.

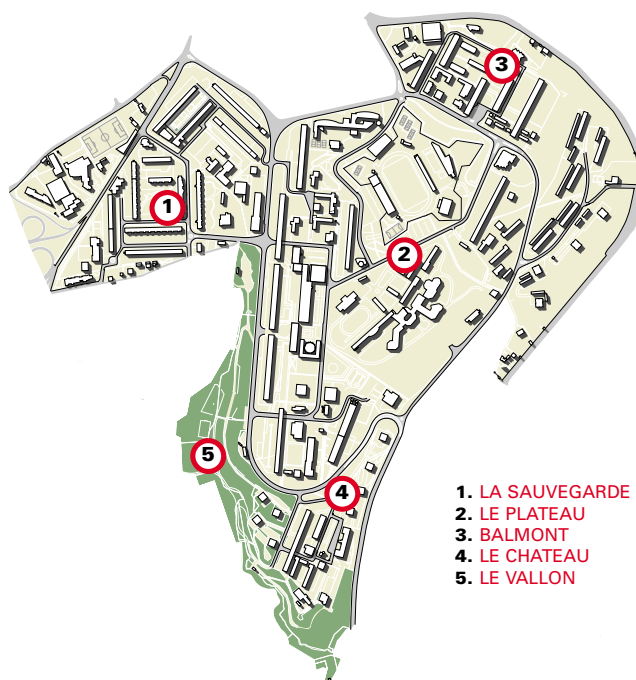
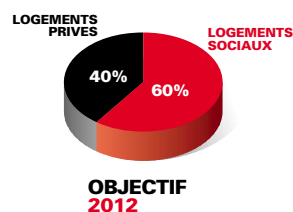
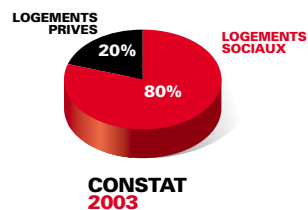
AGIR SUR L'ENSEMBLE DU QUARTIER

Création de locaux commerciaux, réhabilitation de tous les bâtiments qui restent en place, réaménagement des espaces publics de proximité... c'est La Duchère toute entière qui est prise en compte. Les premiers travaux sont lancés, des espaces publics sont créés ou réaménagés. Chacun des quartiers est concerné par les transformations et l'amélioration du cadre de vie.

RECONSTRUIRE UN HABITAT DIVERSIFIÉ

Construction de logements privés et logements sociaux, d'équipements publics, de locaux commerciaux... c'est une vaste entreprise de diversification du bâti qui prend place sur le quartier. Au bénéfice des habitants du quartier ou de ceux qui viendront s'y installer, plus de 1 500 logements seront construits. Dans leur majorité, il s'agit de logements privés pour l'accès à la propriété ou la location.

L'accent est également mis sur la taille humaine des bâtiments : les constructions ne dépasseront pas les 6 étages. Des immeubles plus petits encore ou des maisons de ville seront construites sur les pentes de La Duchère.



AMENAGER

AMELIORER LES ECHANGES

Une nouvelle rue sera réalisée vers l'Ouest. Elle permet d'inscrire La Duchère dans son environnement. Elle fait de la Sauvegarde, la porte Ouest du quartier. Cette liaison n'est pas une voie de grande circulation. L'avenue du Plateau, réaménagée et bordée de commerces facilitera également cette circulation, à l'intérieur du quartier. Elle desservira notamment le collège Victor Schoelcher. Il deviendra plus facile de se rendre d'un quartier de La Duchère à un autre.



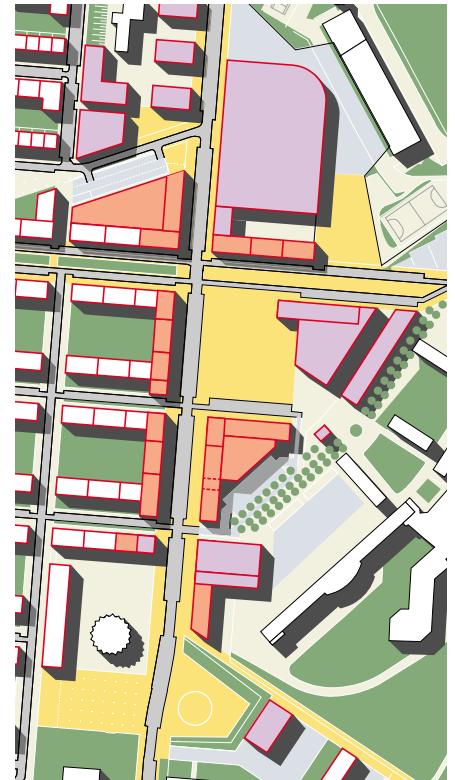
ETENDRE LE VALLON

Réorganiser le Vallon permet de créer de la continuité dans le paysage et l'environnement du quartier. Les espaces verts ne sont plus limités aux pentes du quartier mais montent désormais jusque sur le Plateau et descendent jusqu'à Vaise. Les nouvelles constructions qui recomposent la façade ouest font l'objet d'une attention particulière, en terme d'aménagements paysagés. Ces travaux renforcent l'identité de La Duchère : celle d'une ville verte.



CREER UN CENTRE DE QUARTIER

Le long de l'avenue du Plateau recomposée, un nouveau centre se déploie. Fort de rues commerçantes, d'espaces et d'équipements publics, il propose un véritable cœur de quartier. A mi-chemin entre Balmont et le Château, l'avenue est bordée d'une nouvelle place publique ouverte sur le lycée de La Martinière. L'implantation d'équipements (bibliothèque, MDR, mairie de quartier, La Poste...) et de commerces en bordure de cet espace permettra de créer une nouvelle centralité.



OUVRIRE LE DEBAT

REUNIR AUTOUR DU PROJET

*Le Grand Projet de Ville évolue.
S'il revient aux élus de définir
les orientations générales en fonction des
contraintes financières ou
réglementaires, c'est dans le cadre d'un
dialogue permanent entre
les partenaires, les professionnels et
les habitants que le projet s'enrichit.*

*Pour cela la Mission GPV propose des
dispositifs et des outils. Ils seront
adaptés chaque année
à vos besoins.*

S'INFORMER

L'ESPACE GPV

C'est un lieu d'exposition et d'échange permanent ouvert à tous, doté d'outils performants (maquette 3D...) et d'un registre de remarques à disposition.

LE SITE INTERNET

Le site www.gpvlyonduchere.org propose une information actualisée sur le projet.

LE JOURNAL

Le journal du GPV est diffusé 5 à 6 fois par an et donne aux habitants une information complète sur les grands chantiers en cours ou à venir.

ÉCHANGER

L'ENQUÊTE ÉCOUTE-HABITANTS

Chaque année, elle mesure la perception du quartier et du projet auprès de 450 duchérois.

LES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

Organisés et animés par la Mission GPV, ils rassemblent les professionnels et les habitants du quartier autour de thèmes précis : commerce, social, école...

LES RENCONTRES CHANTIER

Chaque chantier (aménagement, relogement...) donne lieu à des rencontres entre les habitants concernés, les élus et les techniciens.

LES INSTANCES DU QUARTIER

Les instances qui représentent les habitants, le Conseil de quartier, les associations notamment le Groupe de Travail Interquartiers, sont consultés sur les travaux de la Mission GPV.

LES DÉBATS PUBLICS

Plusieurs fois par an, des débats publics réunissent les habitants et le Maire de Lyon.

ET AUSSI...

LES ÉLUS

Dans les différents lieux de débat, les élus sont présents à votre écoute...

LES CHARGÉS DE COMMUNICATION ET CONCERTATION DU GPV

Ils répondent à toutes vos questions sur le Grand Projet de Ville. Ils organisent des ateliers d'information et de formation pour les agents des structures associatives ou publiques.

DES INITIATIVES PONCTUELLES (RENCONTRES, VISITES DE CHANTIER...)

Elles sont organisées chaque année selon l'actualité du quartier.



MISSION GPV**LYON - LA DUCHÈRE**

227, AVENUE DU PLATEAU
69009 LYON

TEL : 04 37 49 73 90

FAX : 04 37 49 74 04

EMAIL : MDUCHERE@GLYON.ORG

WWW.GPVLONDUCHERE.ORG

DIRECTION :

BERNARD BADON

DIRECTEUR

FRÉDÉRIC RAYNOUARD

DIRECTEUR-ADJOINT

SECRETARIAT :

LYDIA BOISSÉ

CATHERINE SERVENTE

CADRE DE VIE

VALÉRIE ODETTO

MARIE-CAROLINE TILLIER

COMMUNICATION CONCERTATION

IBTISSAM AYARI

LORELEÏ COLIN-MOREAU

ISMAËL NOUR

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

SYLVIE GAUTHIER-MORESTAIN

HABITAT

NATHALIE BERTHOLLIER

SOCIO-EDUCATIF

CATHERINE SERRE

**VIE SOCIALE, CULTURE ET
SERVICES PUBLICS**

NADIA PEYRAN

LES PARTENAIRES

GRANDLYON



**LES BAILLEURS
SOCIAUX :**

SACVL
AXIADE

OPAC DU RHÔNE
OPAC DU GRAND LYON